

## Compte-Rendu de L'Assemblée Générale

Du 19 Août 2022 à 17h30 au COSEC

Nombre de membres présents ou représentés : 45



À l'heure précise, le président Louis Penhouët ouvre l'Assemblée Générale et remercie pour leur présence les 45 participants. Il ouvre les débats selon l'ordre du jour adressé par avance à chaque membre de l'association.

On trouvera ci-dessous les points principaux abordés lors de cette AG.

**1 Procès-verbal de l'AG du 12 août 2021** : Adopté à l'unanimité.

**2 Rapport moral et d'activité**

Le président commente l'activité du bureau et du Conseil d'Administration

### Les nombreuses réunions du Conseil d'Administration

- Pour l'élection du bureau ;
- Pour le changement de Trésorier : Jean-Jacques Foucher a remplacé Jean-Patrick Guibout élu au Conseil Municipal. Jean-Patrick a été vivement remercié par le président et applaudi par les participants ;

- Pour la préparation de la plaquette ;
- Pour l'organisation des différentes animations.

#### Les réunions de bureau :

- Pour le suivi des actions et orientation de l'association.
- Les réunions du Groupe de Travail animation (animé par Jean-Yves Romagné) ont particulièrement organisé la participation de l'ADUPP à la fête du port. Un succès pour le port et l'association avec 8 nouvelles adhésions.



#### Les réunions du Conseil Portuaire :

Pour rappel, les membres du CP donnent simplement un avis consultatif

- Le 5 novembre pour les tarifs 2022
- Le 3 février pour la création de la « **commission d'attribution des mouillages** » une initiative de transparence qu'il faut saluer.
- Le 24 mars pour le budget primitif où nous avons regretté de ne pas avoir le Compte Administratif 2021. Monsieur le Maire a promis une amélioration pour les années à venir ?
- Le 8 juin pour les Conventions ou AOT pour les associations, là encore une initiative de transparence très appréciée.

#### Les réunions avec les élus :

- Le 22 octobre 2021, débriefing de la saison 2021 avec les nombreux disfonctionnements à l'ouverture du port ;
- Le 14 mars 2022, sur le suivi des actions « Fil Rouge » ;
- Le 12 mai, sur la préparation de la saison.

Les élus en charge du port sont des usagers, cela facilite un dialogue constructif.

#### Les animations « Autour du port » :

- Les pots adhérents on l'on aimerait voir plus de monde ;

- Le concours de pêche, 10 participants, peu de poissons de pris

1<sup>er</sup> prix Franck Briand

2<sup>ème</sup> prix Gérard André

3<sup>ème</sup> Prix Armand Duhot

A noter la participation des élus, Monsieur le Maire et Jean-Patrick Guibout, une belle affluence à la grillade des galettes saucisses et des prises, dorades et maquereaux. Un chapiteau supplémentaire est envisagé pour l'année prochaine.

- Le pot sur l'estacade , avec la remise de 200€ aux canotiers et 100€ à l'Association des marins péris en mer et l'association Voile Solidaire.
- La Fête du port, une réussite pour une première.
- Le pardon de la mer, une très grande affluence et une belle parade pour le jet de la gerbe à la mémoire des marins péris en mer.
- Remontée de la Rance et repas cochon grillé, malheureusement pas de remontée de la Rance à cause des hauteurs d'eau à l'écluse du Chatelier, mais une belle ambiance au repas.

**Le rapport moral est accepté à l'unanimité**

### **3 Bilan Financier de l'ADUPP : Présenté par Jean-Jacques Foucher**

Dépenses 8362,69 €

Recettes 7998 € euros

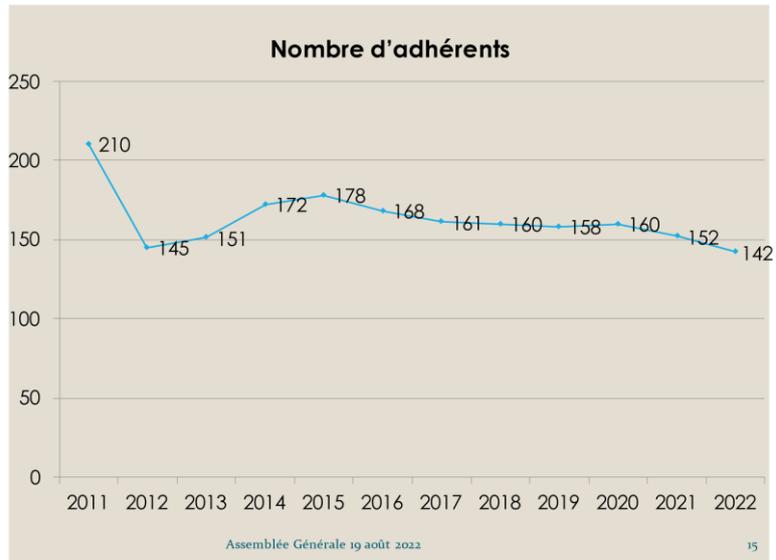
Léger déficit de **384,69 €**

Solde créditeur compte courant 5467,58 €

Solde créditeur compte sur livret 18 591,62 €

**Total actif 23694,50**

**Adhérents :** Légère diminution du nombre d'adhérents, l'ADUPP n'échappe pas à l'effet covid. Nous comptons sur l'adhésion couple, et sur des candidatures féminines au C.A. et au bureau.



**Les sponsors :** le nombre de sponsors est stable, nous les remercions pour leur fidélité, n'hésitez pas à leur rendre visite et leurs réserver vos achats.



**Le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

**4 Élection au Conseil d'administration :** Le CA est composé de 16 membres élus et renouvelables par 1/3 tous les ans.

Démissionnaires : Jean- Yves Gruel, Gérard Perrier, le président les remercie vivement pour le travail et le dévouement consacrés à l'association pendant de nombreuses années.

1/3 renouvelable : Jean-Yves Romagné, Jacky Simon, Jean-Michel Brault, Bernard Cordier et Bernard Rénier sont réélus à l'unanimité.



Nouveaux Candidats : Pascal Caro (photo de gauche) et Philippe Yvon (photo de droite) sont élus à l'unanimité.



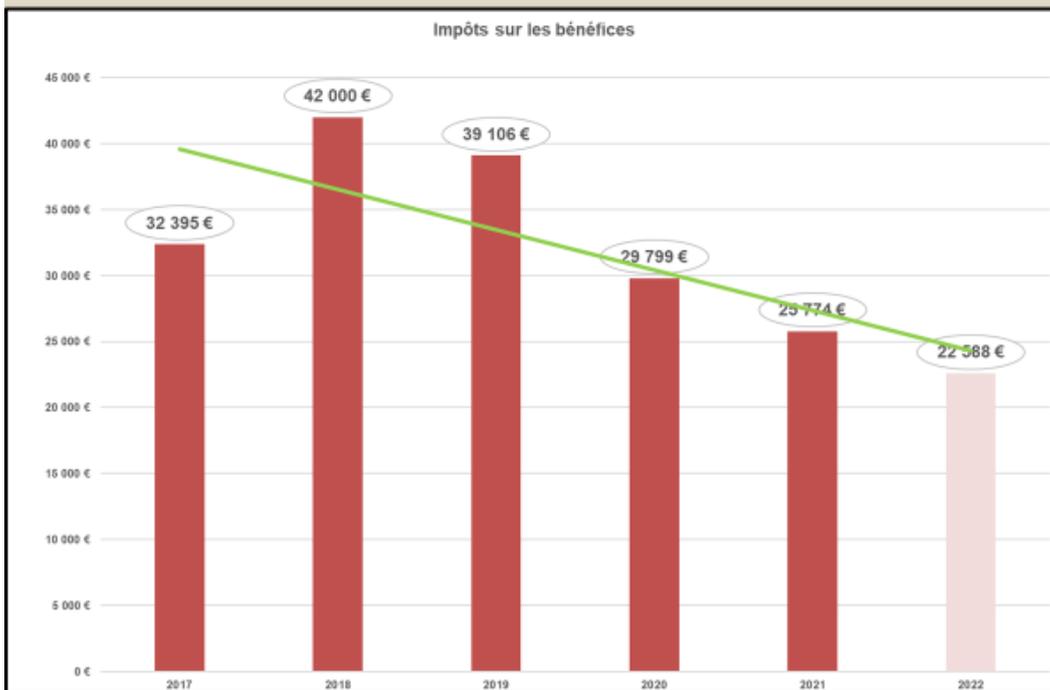
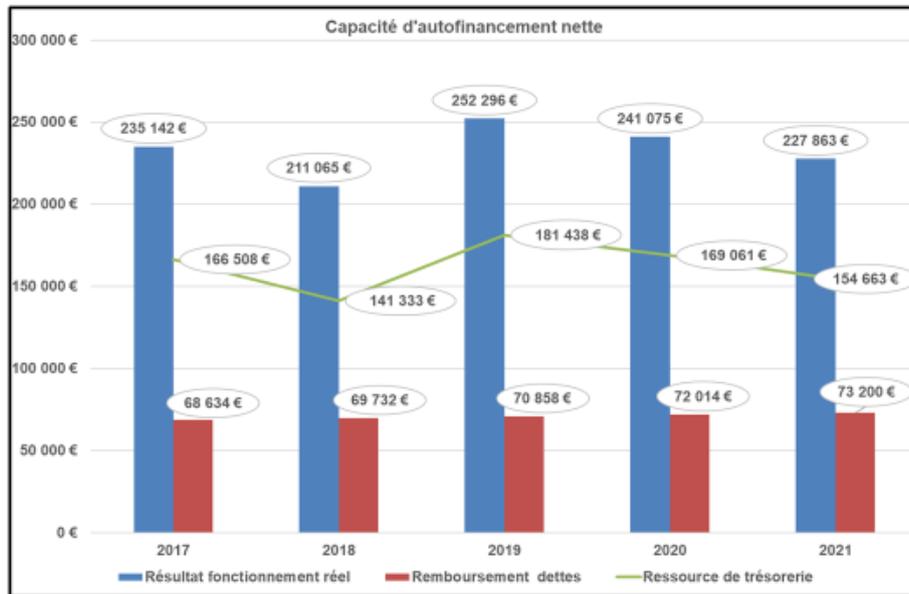
Le bureau sera élu lors de la prochaine réunion du CA courant septembre. Le président fait part de sa grande inquiétude pour l'avenir de l'association :

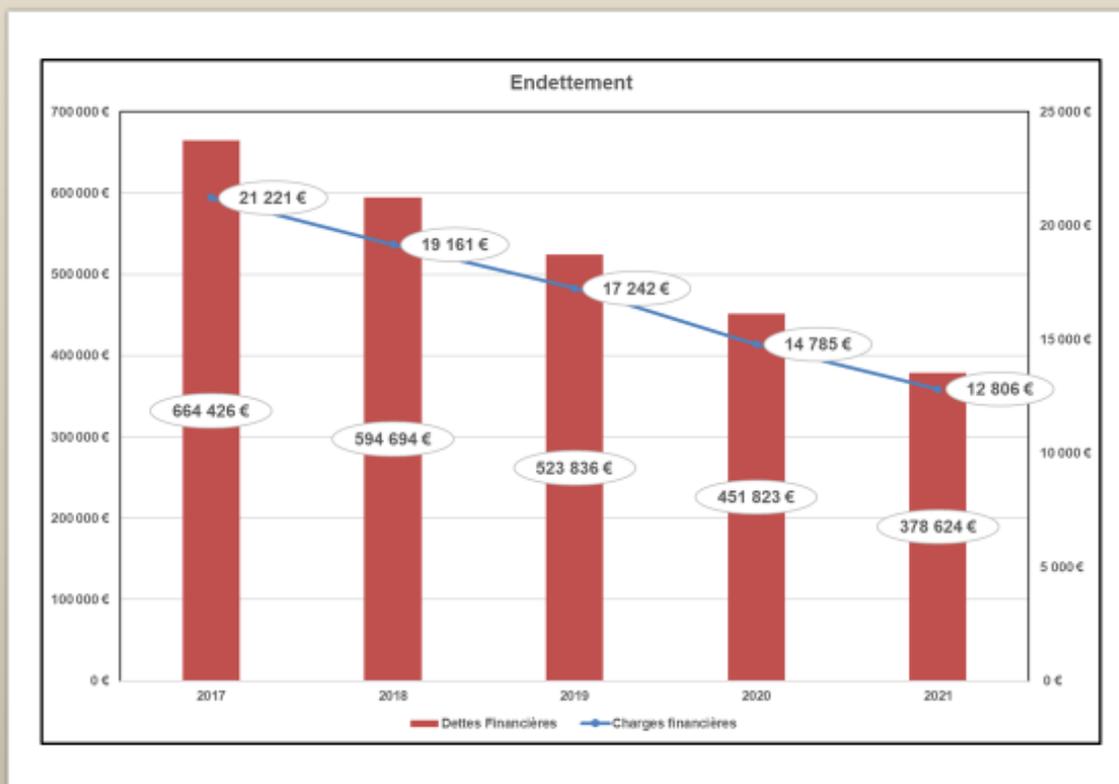
Vieillessement des membres et peu ou pas de candidats pour prendre des responsabilités.

## 5 Le Port

**Résultats financiers du port** : ils sont constants depuis quelques années, une bonne capacité d'autofinancement nécessaire pour être crédible vis-à-vis des banques, qui en contre partie fait payer des impôts. Le désendettement du port se poursuit normalement.

Vu ces résultats, le dragage du port, une nécessité pour nous, est financièrement réalisable.





### Liste d'attente :

- **53 places libérées (27 en 2021)**  
( 28 places annulées - 25 dossiers sans réponse ou incomplets)
- **Liste d'attente**

### Avant attribution (Mars 2022) :

- 205 inscrits en échouage
- 17 inscrits en souille
- 48 inscrits au large

### Après attribution :

- 136 inscrits en échouage
- 14 inscrits en souille
- 35 inscrits au large

### Au 10/08/2022 :

- 159 inscrits en échouage
- 17 inscrits souille
- 35 inscrits au large

Le port est toujours très demandé, l'ajout de mouillages entre le large et l'échouage permettrait de satisfaire une quarantaine d'utilisateurs.

## **Perspectives et Priorités**

- **Le dragage**
  - À faire avant 2025, date de changement de la réglementation pour les rejets en mer
- **AOT**
  - Finaliser les AOT et Conventions
  - Tous les utilisateurs doivent payer une redevance
- **Règlement de police du port**
  - Y intégrer la zone pêcheur et dériveurs.
  - Revoir l'inscription sur la liste d'attente et permettre l'inscription sans être propriétaire d'un bateau.
- **Evolution et modernisation du port**
  - Ajout de mouillage
  - Pompes à Carburant sur le ponton (Subventions possibles)
- **Fonctionnement**
  - Concertation et transparence à poursuivre
  - Création d'un CLUPP ?

Nous avons la chance que les élus en charge du port soient aussi des utilisateurs, ils connaissent les problèmes et sont donc réceptifs à nos demandes.

**UNAN** (Union nationale des Associations des Navigateurs)

L'ADUPP adhère à l'UNAN, le Président explique la nécessité pour une association d'adhérer à une association nationale.

L'UNAN vous représente et défend les intérêts de la plaisance :

Au Comité du Nautisme et de la Plaisance ( Coanimé par le Secrétaire Générale de lamer)

Au Conseil Maritime de Façade ( CMF)

Dans les Natura 2000

A la Région

Le but de l'UNAN :

Informier et aider les associations  
Défendre et représenter les plaisanciers dans toutes les instances  
nationales et Régionales

Pour en savoir plus

[www.unan.fr](http://www.unan.fr)

[Contact@unan.fr](mailto:Contact@unan.fr)



**Accueil des invités :** Le président salue l'arrivée d'Arnaud Salmon, de Christian Fontaine et de Christian Chaufour



Monsieur le Maire salut l'assistance et livre ses ambitions pour le port et Christian Fontaine explique les changements d'organisation dans les services et les bienfaits qu'il en attend.

Le Président remercie les participants et invite l'assistance au buffet  
dinatoire

Le Président :  
Louis Penhouët

Le Secrétaire :  
Jean-Yves GRUEL